

Drame dans le département de Mulundu Trois abatteurs meurent électrocutés

D.M.
Koula-Moutou/Gabon

UN dramatique accident du travail s'est produit samedi dernier dans le département de Mulundu. Trois jeunes Gabonais, agents d'une société chargée de l'entretien du réseau électrique haute tension reliant la ville de Lastoursville au district de Matsatsa, sont morts électrocutés.

Babili Ndemsy, Thierry Moubelet et Bruno Idiata venaient d'abattre un gros arbre. Celui-ci, en tombant, s'est malheureusement accroché au câble électrique de la ligne à haute tension. Et quand les trois abatteurs, sur ordre de leur



La morgue où reposent les trois corps.

chef d'équipe, ont cherché à l'en dégager pour le coucher par terre afin de le découper en petits morceaux, ils ont été foudroyés net par la décharge électrique. Les secouristes ont tenté

des massages cardiaques pendant de longues minutes pour ranimer les victimes. En vain. Babili Ndemsy, Thierry Moubelet et Bruno Idiata n'ont pu être ramenés à la vie. Selon des témoins, " le



Les installations de haute tension à l'origine de la mort des trois agents d'entretien du réseau.

courant a traversé tout leur corps et ils sont morts sur-le-champ ". Et d'ajouter que les trois malheureux et leur chef d'équipe n'auraient pas respecté les règles de sécurité et les mesures de

précaution élémentaires à prendre quand on travaille dans une zone à risque majeur comme une ligne à haute tension. Le corps humain est conducteur d'électricité. Lorsqu'il entre en contact

direct avec un courant électrique, il est traversé par celui-ci. La décharge qui traverse le corps provoque alors des lésions externes ou internes, et entraîne le décès de la victime.

C'est avec une grande émotion que les proches des victimes ont appris la terrible nouvelle. Les trois corps sans vie ont été déposés à la morgue de l'hôpital Paul Moukambi de Koula-Moutou, chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo. Ils devraient être inhumés prochainement.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du drame.

Lutte antidrogue à Cocobeach

Un dealer présumé interpellé avec 67 ballots de cannabis

AEE
Libreville/Gabon

LA brigade de gendarmerie de Cocobeach a présenté hier, au parquet de Libreville, E.H.O., Gabonais, soupçonné d'être un trafiquant notoire de chanvre indien. Le suspect travaillerait en collaboration avec un ressortissant équato-guinéen, qui lui livrerait la marchandise, la transaction se faisant le plus souvent à l'abri des regards, en brousse.

Au moment de son inter-



Le suspect, E.H.O.

pellation à Cocobeach, E.H.O. était en posses-

sion d'un sac de voyage contenant 67 ballots de



Il transportait le produit illicite dans ce sac.

chanvre indien. Le mis en cause aurait déclaré

qu'il comptait vendre cette marchandise illi-

cite à Libreville. Il aurait ensuite confié aux enquêteurs qu'il se serait lancé dans ce commerce après avoir perdu son emploi en 2016. Ce trafic lui permettrait donc de joindre les deux bouts.

C'est pendant qu'il se rendait à la gare routière pour embarquer dans un véhicule à destination de la capitale que E.H.O. a été interpellé par les agents. Le dealer présumé attend maintenant son jugement à la prison centrale de Libreville où il a été placé sous mandat de dépôt hier.

Après la disparition inquiétante depuis 8 mois d'Othinel Mangongo à Lébamba

Où en est-on avec la procédure judiciaire ?

F.N
Lébamba/Gabon

OTHINEL Mangongo Mangongo, un jeune Gabonais âgé de 18 ans, reste introuvable depuis 8 mois dans son village Mbelnaltembé, à environ 30 km de Lébamba. Cette disparition inquiétante reste une préoccupation pour les Louvanois, en général, et en particulier pour son père, Michel Mangongo, aujourd'hui aveugle, veuf et sans ressources.

Le vieil homme reste inconsolable, d'autant que c'est Othinel, le benjamin de la fratrie, qui s'occupait de lui. Le jeune homme a-t-il été assassiné? Est-il en vie ou en captivité quelque part? Autant de questions, parmi tant d'autres, qui taraudent les esprits dans la contrée. Et pourtant, après avoir constaté la disparition de

son enfant, Michel Mangongo avait aussitôt entrepris des démarches auprès des autorités compétentes, en portant plainte contre un riverain suspecté d'avoir un lien avec cette histoire.

Les faits, rapportés par une source proche du dossier, remontent au mercredi 19 décembre 2018, à 19 heures. C'est-à-dire le jour où un natif du village, âgé de 34 ans, propose à Othinel Mangongo de l'accompagner en brousse pour une partie de chasse. Mais, au lieu de se rendre en brousse, les deux hommes se seraient plutôt retrouvés dans la maison du trentenaire, où il y a un débit de boisson. Y étant, ils auraient passé toute la soirée à consommer de l'alcool. Après cette virée nocturne, le jeune Mangongo n'aurait plus donné signe de vie. Interrogée, la dernière



Michel Mangongo, le père de la victime, ne sait plus à quel saint se vouer pour avoir des nouvelles de son fils.

personne ayant vu Othinel Mangongo avant sa disparition déclare que son compagnon et lui n'étaient plus partis à la chasse à cause de la fatigue ressentie après la consommation de fortes quantités d'alcool. Puis elle aurait déclaré n'avoir aucune idée de l'endroit où pourrait se trouver le jeune homme parce qu'elle est allée se coucher tout de suite après la cuite. Une version des faits contestée par le père de la victime, très remonté.

CRI DE DÉTRESSE. Les recherches entreprises à l'époque par les villageois demeurant infructueuses, le père, Michel Mangongo se rendra, le samedi 22 décembre 2018, à Lébamba pour porter plainte à la brigade de gendarmerie.

À la suite de quoi, le principal suspect est interpellé, avant d'être relâché.

Déterminé à aller jusqu'au bout, le plaignant se rapproche du procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila. Celui-ci l'oriente de nouveau vers les Officiers de police judiciaire (OPJ). Une nouvelle procédure est initiée et des témoins, notamment les auxiliaires de commandement, sont entendus. Tous sont unanimes : Othinel n'est jamais parti en brousse seul cette nuit-là.

Mais après ces différentes auditions, l'affaire semble marquer le pas. À bout de forces, le vieil homme ne sait plus à quel saint se vouer pour retrouver la trace de son fils. Il voudrait bien faire son deuil mais en l'absence du corps, il ne sait trop quoi faire. D'où le cri de détresse qu'il lance aux uns et aux autres pour que la vérité triomphe, enfin.